

Lettre aux Riverains

Lancement des travaux Cité de la Musique Simone Veil

Meaux, le 15 mai 2023

Mesdames, Messieurs,

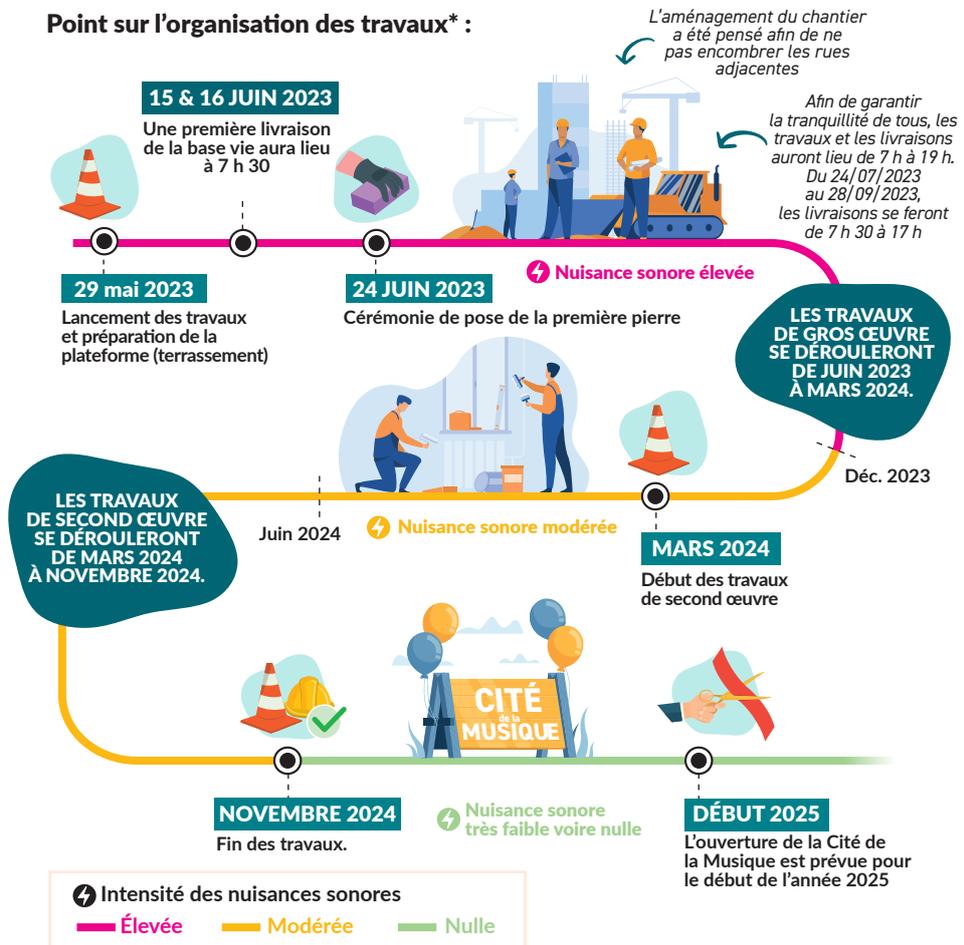
C'est officiel, nous **lançons les travaux de la nouvelle Cité de la Musique - Simone Veil**. Ce lieu d'accueil d'exception sera **l'un des plus importants d'Île-de-France**. Il permettra de regrouper en son sein l'Harmonie et le Conservatoire. Le bâtiment de l'ancienne prison sera réhabilité et **deux nouveaux bâtiments seront construits**.

Nous allons ainsi créer un auditorium de 300 places, une salle d'orchestre de 320 m², 3 salles de répétitions de 150 m², 8 salles de formations musicales de 40 m² ainsi que des salles de cours individuelles, soit plus de **3 510 m²**.

Ce rendez-vous culturel permettra à beaucoup de Meldois, notamment nos jeunes, de découvrir à travers l'enseignement musical la **rigueur, l'effort** et les **pouvoirs de la musique**.

Nous aurons le plaisir également d'accueillir une maison du projet où une permanence sera tenue deux fois par semaine par vos élus, afin de répondre à toutes vos questions. Des visites de chantier avec les riverains seront également réalisées une fois par mois pour présenter les avancées des travaux.

Point sur l'organisation des travaux* :



*Nous vous tiendrons informés chaque trimestre de l'état d'avancement des travaux.

Je reste avec l'ensemble de mon cabinet à votre entière disposition par téléphone au **01 60 09 85 60** ou par mail à **maisonduprojet@meaux.fr**. Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments fidèles et dévoués.

Bien fidèlement à vous
Jean-François Copé

Jean-François Copé

Ancien ministre, Maire de Meaux,
Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Meaux



Nouveau site internet
www.ville-meaux.fr

Nouvelle appli' MyMeaux disponible !



Suivez l'actualité de la ville
sur nos réseaux sociaux



Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération

Meaux
Fiers de notre histoire

La Cité de la Musique Simone Veil

Située au **cœur de Meaux**, c'est naturellement que l'ancienne prison est aujourd'hui valorisée par un projet de **transformation attractif**. Ce nouvel équipement regroupera l'Harmonie et le Conservatoire de musique existants au sein d'une « **Cité de la Musique** » via la restructuration de l'ancienne maison d'arrêt, bénéficiant d'une **forte identité patrimoniale** et d'une **situation emblématique** au cœur du centre historique de Meaux.

Le hall, large et lumineux distribue l'école de musique et l'auditorium. L'accès à l'école de musique aboutit dans une grande et large rue intérieure. Il s'agit de l'ancienne « nef » de la maison d'arrêt.



3 510 m²
de surface totale

300 places
dans l'auditorium

1 salle
d'orchestre

2 300 m²
pour l'apprentissage

32 salles
dédiées aux cours

“ Un projet soutenu
par la Région Île-de-France
et le Département
Seine-et-Marne ”

Un projet fédérateur d'envergure pour tout le Pays de Meaux, qui offrira à tous les amoureux de la musique un enseignement et des équipements de grande qualité. La Cité de la Musique Simone Veil aura une dimension environnementale importante, tant au niveau de sa construction que de ses aménagements intérieurs et extérieurs.

110 places
de stationnement
(93 en sous-sol
de l'auditorium
et 17 en voirie)

8 salles
de formation

2 644 m²
de surface végétale

1 000 m²
de toitures
végétalisées

44 arbres
replantés



Nouveau site internet www.ville-meaux.fr
et nouvelle application MyMeaux disponible
en téléchargement.

Suivez l'actualité de la ville
sur nos réseaux sociaux



Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération

Meaux
Fiers de notre histoire